

CONCOURS
PRÉVENTION
SANTÉ
SÉCURITÉ
2016
D'EGF.BTP



ENTREPRISES
GÉNÉRALES DE
FRANCE • BTP

DES HOMMES
DES VALEURS
DES PERFORMANCES

La protection de l'intégrité physique et de la santé de tous leurs collaborateurs mais aussi de tous les intervenants sur le chantier est une valeur essentielle des entreprises générales de construction. Nous l'avons inscrite dans le marbre en 2013 lors de la signature par EGF.BTP du Pacte social et sociétal, nous la mettons en oeuvre tous les jours sur nos chantiers et nous travaillons constamment à l'amélioration de la prévention des risques et des conditions de travail, dans le cadre de politiques structurées.

Les résultats obtenus sont là pour démontrer l'efficacité des efforts déployés puisque la sinistralité dans les entreprises générales est aujourd'hui en moyenne plus de trois fois inférieure à celle de la branche du BTP.

Mais notre ambition ne s'arrête pas là. La route est encore longue vers le zéro accident au sein de nos entreprises et, surtout, notre volonté est de jouer pleinement notre rôle d'entre-



Max **Roche**, président d'EGF.BTP

preneur général en associant de plus en plus systématiquement nos partenaires sous-traitants à nos démarches de progrès so-

cial, prioritairement sur les sujets de la santé et de la sécurité. L'objectif est bien que la totalité des acteurs de nos chantiers bénéficient des actions engagées par les entrepreneurs généraux.

Le concours prévention santé sécurité d'EGF.BTP, organisé en 2016 dans un cadre rénové impliquant plus étroitement les acteurs régionaux, s'inscrit dans la droite ligne des engagements pris dans notre Pacte social et sociétal. Il vise à stimuler, faire connaître et valoriser les initiatives prises par les entreprises générales.

Compte tenu de la qualité des 56 dossiers en compétition, nous avons pour la première fois cette année décidé d'en faire une publication synthétique. Les pratiques, les modes opératoires, les innovations techniques recensés sont en effet largement reproductibles d'une entreprise à l'autre, d'un chantier à l'autre, et il nous a semblé utile de mettre ces retours d'expérience à disposition de tous les membres d'EGF.BTP et, au-delà, de la branche du BTP dans son ensemble.

Je vous donne rendez-vous en 2018 année de la prochaine édition de ce concours EGF.BTP



SOMMAIRE

L'organisation du concours prévention santé sécurité 2016 d'EGF.BTP	4
Le jury national.....	5

Lauréats nationaux du concours 2016

PRÉVENTION SANTÉ SÉCURITÉ

1^{er} PRIX : BOUYGUES BÂTIMENT NORD-EST

La réhabilitation et l'APRÈS : Anticiper Préparer
Responsabiliser Efficacité Sécurité

2^e PRIX : C3B

Circulations sur chantier en gros œuvre et tous
corps d'état

3^e PRIX : RABOT DUTILLEUL CONSTRUCTION

Chantier de la caserne Schramm à Arras

ALSACE

Lauréat régional : **BOUYGUES BÂTIMENT
NORD-EST**

La démarche santé-sécurité au cœur
d'un grand projet

Mise en place de consultations d'ostéopathie
au sein de l'entreprise

Des comités santé pour le maintien dans
l'emploi

AQUITAINE

Lauréat régional : **DELTA CONSTRUCTION**

Faire partager la politique de prévention santé
sécurité de l'entreprise, par l'implication de
tous, au travers d'actions concrètes pour les
chantiers

Action sécurité 2016 : sensibilisation par
l'image

Les vidéos de chantier

Le référentiel santé-sécurité

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Lauréat régional et **2^e PRIX NATIONAL** :

Circulations sur chantier en gros œuvre et tous
corps d'état

Coffrage sécurisé des paliers coulés
en place

Le coffra'bouts pour tête de précoffré

ÎLE-DE-FRANCE

Lauréat régional : **RABOT DUTILLEUL**

CONSTRUCTION

La station radar de Palaiseau

Système d'aspiration centralisé des fumées de
grues mobiles

Accueil sécurité multilingue

Bac à béton roulant

Le dialogue sécurité

ORTENSE, Outil de Relevé sur le Terrain
pour l'Etude, la Notification et le Suivi
des Ecart

Partenariat avec l'OPPBTB sur le chantier
de l'ARENA 92

Le Document Unique, un outil intégré
au système d'amélioration continu
de l'entreprise

Le visa prévention, passer ensemble
un cap en prévention

Le conducteur de travaux, préventeur
tournant

Le chariot

Faire de la communication un outil majeur dans
la mise en œuvre de la démarche
de prévention des risques professionnels ..

LORRAINE

Lauréat régional et **1^{er} PRIX NATIONAL** :

La réhabilitation et l'APRÈS : Anticiper Préparer
Responsabiliser Efficacité Sécurité,

Gestion des habilitations via SharePoint ...

Réunion prévention partenaires

NORD PAS-DE-CALAIS

Lauréat régional et **3^e PRIX NATIONAL** :
Chantier de la caserne Schramm à Arras . . . 10-11
Mention spéciale : **BOUYGUES BÂTIMENT
NORD-EST**

L'ergonomie de conception, comment
impliquer l'ensemble de la chaîne en charge
de l'acte de construire ? 35
Comment l'entreprise générale agit-elle
sur les comportements ? 36
Prévention des risques psychosociaux
chez les conducteurs de travaux 37
Les remontés d'information, gestion
des incidents / presque-accidents 38
Prévention du risque routier, dispositif CODE
. 39

NORMANDIE

Lauréat régional : **BOUYGUES BÂTIMENT
GRAND OUEST**
Le plan de manutention et de stockage 40
Accompagnement prévention de nos
partenaires... Notre démarche : l'ingérence
positive 41
Actions prévention : ensemble plus d'efficience
. 42

PACA

Lauréat régional : **EIFFAGE CONSTRUCTION**
Système de serrage et desserrage pour écrous
des tiges d'entretoises de banches 43
Accessoire de pose de rehausse de banche
en position verticale 44
Verrou automatique de fourche 45
Vide-décombres-benne 46
Bien-être au travail, réveil musculaire
et ostéopathie 47
Passeport sécurité intérim 48

Identification, financement et capitalisation
de bonnes pratiques dans le cadre
de challenges sécurité 49
Amélioration des conditions de travail
des maçons finisseurs 50

PAYS DE LOIRE

Lauréat régional : **EIFFAGE CONSTRUCTION**
Chantier Bois Hardy à Nantes : mutualisation
des moyens et logistique 51
Visites d'observation de postes de travail . . 52
Démarche ergonomique de prévention
des troubles musculo-squelettiques 53
Cécité d'inattention sur les situations à risque
. 54

PICARDIE CHAMPAGNE-ARDENNE

Lauréat régional : **EIFFAGE CONSTRUCTION**
Comment l'entreprise générale agit-elle
sur les comportements ? 55
Accompagnement des sous-traitants dans leur
démarche d'amélioration de la sécurité 56
Démarche d'organisation de la sécurité
et du bien-être au travail 57
La prévention santé et sécurité
dans la préparation des chantiers 58
Démarche de prévention des risques liés
aux travaux à proximité des réseaux 59

RHÔNE-ALPES

Lauréat régional : **LÉON GROSSE**
Les points d'arrêt 60
Démarche prévention 61
Projet MORSE, outil d'évaluation des risques
sur chantier 62
Sécurité partagée, le mag santé/sécurité . . . 63
États généraux de la prévention 64

L'organisation du concours prévention santé sécurité 2016 d'EGF.BTP

Depuis 2002, EGF.BTP organise pour ses adhérents un concours ciblé sur les thèmes de la prévention, santé et sécurité, afin de :

→ montrer que la prévention, la santé et la sécurité sont des valeurs fondamentales des entreprises générales ;

→ valoriser et faire connaître les performances et innovations des entreprises en matière de politique de prévention des risques.

Une nouvelle édition de ce concours a été organisée en 2016 mais sous une forme différente.

Le concours était jusqu'à présent organisé au niveau national avec un jury national et des prix nationaux. Il a été décidé pour la première fois de le lancer dans chaque délégation régionale d'EGF.BTP avec désignation par un jury local de lauréats régionaux, parmi lesquels un jury national a sélectionné les primés au plan national.

Cette nouvelle organisation visait à redynamiser le concours et à mobiliser les adhérents d'EGF.BTP au plus près du terrain, afin d'avoir un vrai impact de proximité en

terme d'incitation au développement de la prévention au sein des entreprises générales et de valorisation de leur image vis-à-vis de la maîtrise d'ouvrage locale.

Il semble que le pari ait été largement tenu. Onze Délégations régionales d'EGF.BTP se sont mobilisées pour participer au concours et 56 dossiers de candidature ont été déposés, contre 35 en 2014 et 17 en 2012.

La sélection des primés par les jurys régionaux ou le jury national s'est faite sur la base des 5 critères suivants :

- 1 - adéquation de l'action par rapport au problème identifié ;
- 2 - originalité de la démarche ;
- 3 - efficacité de l'action ;
- 4 - satisfaction des parties prenantes ;
- 5 - caractère reproductible de l'action.

Plutôt que de fermer le concours par un choix de thèmes présélectionnés, il a par ailleurs été choisi de rendre éligible toute action de progrès quelle qu'elle soit.

Le jury national

Le jury national du concours Prévention Santé Sécurité d'EGF.BTP était composé de (de gauche à droite sur la photo) :

Docteur Boulat, directeur général de l'Association paritaire de santé au travail du BTP de la région parisienne

Ivan Boissières, directeur général de l'Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle

Jacques Letort, vice-président de la Fédération Française du Bâtiment

Marie-Laurence Guillaume, cheffe du bureau des équipements et des lieux de travail à la Direction générale du Travail du ministère du Travail

Philippe Bourges, ingénieur en charge du BTP à la CNAMTS

Fabrice Thierry, président du jury et délégué national d'EGF.BTP à la prévention-santé-sécurité

Paul Duphil, secrétaire général de l'OPPBTP

Olivier Haye, directeur de la maîtrise d'ouvrage de Gecina

Michel Zulberty, président d'Apogée - Institut français du management immobilier - IGPEF (absent de la photo)





La réhabilitation et l'APRES :

Anticiper Préparer Responsabiliser

Efficacité Sécurité

effectif : 986

En charge de la réhabilitation en conception réalisation de 506 logements sociaux en multi-sites occupés, l'entreprise a mis en place une démarche industrialisée conçue spécifiquement pour ce type d'opérations :

- développement d'un management inspiré du lean ou concept d'entreprise libérée avec équipes autonomes → sensibilisation poussée au niveau des problématiques santé sécurité ergonomie, suivi d'indicateurs, gestion et contrôle des stocks et du matériel...
- identification des risques rencontrés → pénibilité liée à l'environnement de travail, multiplicité des zones d'intervention à sécuriser, tâches spécifiques multirisques comme le remplacement des menuiseries extérieures toute hauteur, risque amiante, risques exportés aux résidents et riverains ;
- pour chaque poste de travail, prototypage et/ou choix d'équipements adaptés à ces contraintes comme le banc agenouilloir, un chariot spécifique, le porte panneau de faïences, la benne roulante, le portique garde-corps...
- anticipation des tâches, organisation de l'approvisionnement en amont et préparation des outils juste nécessaires pour réduire les déplacements, les contraintes posturales et le port de charge ;
- diminution des travaux dans les logements par l'externalisation de certaines tâches vers un atelier dédié (préfabrication, prédécoupe).

Pour une efficacité maximale, un suivi est assuré tout au long du chantier par les équipes support et coordonné par la direction travaux. Une relation locataire est présente à 100 % sur le site pour préparer les logements en amont et diminuer la pénibilité liée à l'espace de travail.

La démarche collaborative s'exerce aussi bien en interne (innovations issues du terrain), qu'avec les partenaires extérieurs (conception d'équipements spécifiques en partenariat avec les fournisseurs). L'ensemble des parties prenantes exprime sa satisfaction : locataires, client, compagnons, partenaires sous-traitants et fournisseurs.

La démarche est reproductible sur tous les chantiers de même nature.



Quelques exemples : progresser en ergonomie



Diminution des contraintes posturales, travail à hauteur d'homme. Ici, pré-façonnage en atelier.



Prédécoupe des revêtements de sol à hauteur d'homme dans l'atelier, aménagement d'un espace approprié.



effectif : 184

Circulations sur chantier en gros œuvre et tous corps d'état

En 2012, Vinci Construction France observe que 16 % des AT relèvent de chutes de plain-pied. C3B décide donc de s'attaquer à la gestion des circulations sur chantier.

Après avoir testé plusieurs solutions jusqu'en 2015, l'entreprise retient l'idée de la mise en place d'un tapis rouge, afin de baliser toutes les zones de circulation et de les rendre visibles en permanence, y compris depuis la grue.

Le tapis rouge, dit spaghetti, est facile à poser et déposer, résistant à la circulation piétonne, aux UV et aux déchirements, antidérapant même mouillé, autostable sans fixation, réutilisable. Modulable, il suit l'évolution du chantier et de ses phases de travaux.

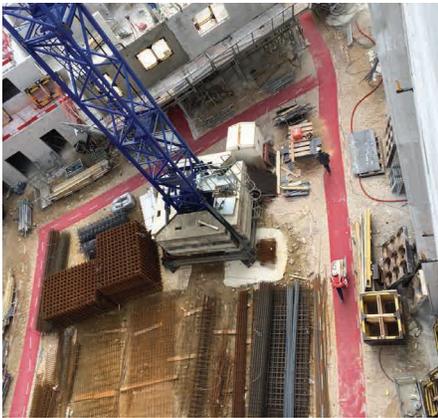
Tous les intervenants sur le chantier respectent le tapis rouge de façon intuitive.

La démarche est innovante et fédératrice puisque bénéficiant aussi aux partenaires sous-traitants, aux intérimaires et au client. Elle est reconductible sur tous types de chantier.

Le prix du tapis est de l'ordre de 17 € le ml.



Premiers tests effectués sur le chantier ICF - rue du Pont des Tanneries, Dijon



Chantier ICF Dijon - le 28 avril 2016



Le tapis rouge

Chantier de la caserne Schramm à Arras

effectif : 513

L'opération consistait à réhabiliter totalement l'ouvrage de 140 m de long datant du 17^e siècle et inscrit aux Monuments Historiques, afin de créer des logements haut de gamme.

Le chantier a été réalisé selon un séquencage précis, en optimisant le travail de l'ensemble des acteurs et en réduisant autant que possible la pénibilité pour les compagnons grâce à l'industrialisation des modes opératoires.

L'accent a été mis notamment sur l'encadrement des flux de chantier :

→ mutualisation des moyens pour mieux coordonner et optimiser l'intervention des différentes entreprises partenaires → supprimer de nombreuses opérations de montage/démontage d'échafaudage...

→ sécurisation des déplacements des compagnons → fournir aux partenaires sous-traitants énergie et fluides sur l'échafaudage

→ limitation de la circulation des engins → créer deux accès dédiés pour respectivement les véhicules du personnel et les approvisionnements

→ limitation des flux de circulation entrants et sortants → cribler les gravats de la démolition de l'existant et les réutiliser pour réaliser les futurs parkings.

Plusieurs axes de travail ont permis de réduire la pénibilité des compagnons : la distribution à pied d'œuvre des matériels et matériaux y compris en toiture, la mécanisation au maximum de la démolition, l'accès aux bâtiments, la lutte contre les intempéries, l'évacuation des déchets.

Un des points forts de la démarche tient dans la réalisation d'un échafaudage mobile sur voies de grue pour un confort de travail accru de nombreux intervenants : compagnons pose couverture, charpente, ravalement de façade, pose châssis extérieurs... Cette solution apparaît reproductible sur des opérations de réhabilitation de logements sociaux ou de bureaux.

Les partenaires sous-traitants ont particulièrement apprécié d'être associés à la réflexion dès la phase préparatoire du chantier.



L'échafaudage mobile : ...pour réduire les manutentions d'éléments d'échafaudage.
Il faut moins de deux minutes pour déplacer l'échafaudage sur ses rails.



Un cas concret : le travail de l'entreprise dans l'optimisation des process.



NORD-EST

La démarche santé-sécurité au cœur d'un grand projet

effectif : 986



L'opération, située sur le site de l'hôpital de Hautepierre à Strasbourg, consiste en la construction de deux bâtiments (plateau médico-technique et locomoteur/ Institut régional du cancer), pour un montant de 154 millions d'euros.

Une analyse des risques macro, qui a été réalisée en démarrage de chantier puis mise à jour à l'avancement, a permis d'identifier cinq grandes catégories d'actions à mener :

- le management de la santé sécurité → création avec la direction d'un comité hebdomadaire GO et CES, en charge de définir le plan d'action ainsi que son adaptation à l'évolution du chantier et d'intégrer dans les décisions les risques à venir des sous-traitants ;
- la communication entre les acteurs du chantier → mise en place d'une réunion hebdomadaire sécurité

avec le middle management, afin de responsabiliser tous les acteurs, procéder à des remontées d'informations sur les incidents, à des descentes d'informations

sur chantier grâce à des ¼ d'heures sécurité associant les compagnons ;

→ la réduction de la pénibilité → création d'une fiche de poste par collaborateur pour faciliter la prise en compte des restrictions médicales et organiser le travail selon les contraintes personnelles des collaborateurs, choix de matériels et matériaux ergonomiques ;

→ l'amélioration des conditions de travail → infirmière de chantier intégrée aux actions de prévention, nombreuses innovations techniques, organisationnelles (déploiement du lean voile...), mutualisation des moyens de manutention ;

→ la prise en compte des risques propres, exportés et importés → par exemple, la gestion des protections des trémiés.

Au total, plus de 900 accueils sécurité et plus de 300 visites sécurité ont été réalisés. 17 incidents ont été signalés et 5 innovations chantier ont contribué à réduire la pénibilité. Au-delà de la prise de conscience collective, les faits sont là : les accidents du travail ont significativement diminué et, à la fin mars 2016, pour près de 170 000 heures travaillées, le taux de fréquence des accidents du travail était tombé à 11,77 et le taux de gravité à 0,19.

Enjeux
Maintenir durablement une politique Santé Sécurité au cœur d'un grand projet comme celui du **Centre Hospitalier de Hautepierre à Strasbourg**
Déployer une démarche reproductible par toutes les entreprises

RESULTAT

Le comité sécurité

Le comité sécurité



Les conditions de travail, les défis de chantier, les compagnons



Les conditions de travail, les défis de chantier, les compagnons

Les enjeux de travail par métiers

Mise en place de consultations d'ostéopathie au sein de l'entreprise



effectif : 155

L'entreprise, en participation avec l'institut supérieur d'Ostéopathie de Paris, a mis au point une méthodologie pour mesurer l'impact de l'ostéopathie en matière de prévention des arrêts maladie des salariés.

Elle a ainsi organisé et pris en charge des consultations d'ostéopathie sur le lieu de



Table d'osthéopathie

travail. Pour le praticien, le fait de travailler en entreprise permet de mieux cibler en temps réel l'origine des douleurs du patient et d'instaurer une relation de confiance plus facilement qu'en ville, où le patient ne ferait pas forcément la démarche.

Les conseils utiles et les soins reçus par les 10 salariés de l'entreprise concernés sur la période étudiée ont été évalués ex-post via un questionnaire de satisfaction. Il en ressort que 100 % d'entre eux plébiscitent l'action. Les résultats obtenus montrent aussi l'impact positif sur les arrêts maladie, puisque 80 % du personnel traité ont vu leurs risques d'arrêt de travail dans les six mois diminuer. Le CHSCT a approuvé le projet et le médecin du travail encourage son extension à d'autres entités.

Des comités santé pour le maintien dans l'emploi

effectif : 152

Spie batignolles Est a mis en place des comités santé, qui sont constitués de partenaires santé (médecins du travail, ergonome, psychologue, AGEFIPH...) et de représentants de l'entreprise (RH, QSE, CHSCT, managers...).

Ces comités, qui fonctionnent de manière collaborative, se réunissent trois fois par an avec pour objectif de trouver des solutions au maintien durable dans l'emploi des col-

laborateurs tout en conciliant leur état de santé, leurs compétences et les impératifs de l'entreprise. Il s'agit aussi d'aider les managers à gérer les restrictions médicales et de faire évoluer la vision que peuvent avoir les salariés du handicap et de la santé au travail. Tous les effectifs sont concernés.

Après une année d'existence du dispositif, 13 plans d'action individuels ont été mis en œuvre et 7 aménagements de poste ont pu être réalisés à la grande satisfaction des bénéficiaires. Les échanges avec les différents acteurs de la santé se sont multipliés, afin de dénouer des situations complexes. L'idée de l'entreprise est de passer progressivement du niveau individuel et curatif à la mise en place d'une politique de prévention collective. La démarche a été étendue à l'ensemble de la filiale.



Amélioration des conditions de travail, comité santé sur chantier.

Faire partager la politique de prévention santé sécurité de l'entreprise, par l'implication de tous, au travers d'actions concrètes pour les chantiers



effectif : 80

Pour impliquer les salariés dans sa démarche active de prévention de la santé sécurité, l'entreprise agit à deux niveaux :

→ en amont des chantiers → réunion mensuelle avec la direction de travaux pour définir et piloter les actions à mettre en œuvre, formation de l'encadrement à l'organisation de la prévention et de la sécurité sur les chantiers, intégration de la prévention lors de la préparation des chantiers (choix des modes opératoires, planification du matériel et des tâches...);

→ en phase d'exécution des travaux → animation mensuelle de ¼ d'heures sécurité sur des thèmes récurrents, en rapport avec l'avancement du chantier, arrêts de chantier hebdomadaires déclenchés par le chef de chantier, non limités dans le temps, pour les intervenants sur le chantier, en présence de la direction ou du service QSE, pour ranger, nettoyer les postes de travail, dégager les circulations et vérifier les protections collectives, désignation de référents sécurité sur tous les chantiers pour assister le chef de chantier dans le contrôle journalier de la sécurité.

Les actions se veulent pédagogiques et impliquent toutes les strates hiérarchiques de l'entreprise, les intérimaires et sous-traitants. Des campagnes photographiques sont réalisées régulièrement pour communiquer aux équipes les résultats visuels de leur implication.

Les indicateurs mis en place témoignent de l'efficacité de la démarche. Les coûts de formation de l'encadrement et les coûts d'exploitation des personnels sortis de la production sont largement compensés par les gains afférents (moindre sinistralité sur les chantiers, productivité accrue, image positive de l'entreprise vis-à-vis du client). La démarche est étendue à l'ensemble des chantiers de Delta Construction.



Action sécurité 2016 : sensibilisation par l'image

effectif : 64

Afin de redynamiser sa démarche prévention, l'agence Cari Aquitaine a décidé de montrer aux

équipes son implication en matière de sécurité par la mise en place en 2016 d'une série de sensibilisations par l'image pendant 3 mois sur tous les chantiers.

L'ensemble des postes de travail sur les chantiers en production gros œuvre sont concernés.

Les thèmes définis sont :

- le rangement, la propreté, l'image ;
- l'accès et le travail en hauteur ;
- le matériel (échafaudage, banche...);
- les protections collectives et individuelles.

Les sensibilisations, qui durent ½ heure, font l'objet d'une présentation, par l'animatrice QSE et la direction, d'un PowerPoint illustrant par des photos et des films les thèmes choisis.

Les compagnons de l'entreprise, mais aussi les intérimaires et les sous-traitants, sont associés à ces rencontres.

Il est encore prématuré de mesurer l'efficacité de l'action, mais les premiers résultats sont encourageants :

- pour les équipes chantier, mobilisation, participation active et cohésion avec la direction ;
- pour les compagnons, écoute et prise en compte des besoins, partage d'expérience, remontée des difficultés du chantier ;
- pour le service QSE, remontées terrain facilitées sur la mise en pratique des actions ;
- pour les IRP, grande implication via le CHSCT ;

→ pour la direction, amélioration du dialogue avec le terrain, stratégie de prévention axée sur des actions concrètes adaptées à la production.

L'entreprise prévoit d'élargir la démarche, notamment en intégrant dans les futurs supports de sensibilisation des sessions vidéo sur des postes de travail (par exemple, bancheurs...).



Kit de ponçage en hauteur

Les vidéos de chantier



MAS BTP

effectif : 81

L'entreprise a fait le constat en 2014 que 46 % de ses accidents étaient liés à des difficultés de circulation sur le chantier. Il fallait donc identifier clairement ce qui pouvait générer ces accidents. La vidéo de chantier est apparue comme l'outil le mieux adapté à cet objectif, car permettant d'analyser de manière objective des situations factuelles et réelles.

Concrètement, le film est réalisé sur le chantier puis visionné et commenté avec les équipes. Il est ensuite demandé à l'équipe du chantier de prendre un engagement moral sur l'amélioration à mettre en œuvre.

Dans 70 % des situations observées, les problèmes identifiés relèvent de dysfonctionnements organisationnels du chantier, de disponibilité du matériel, de matériaux manquants, d'absence de coordination entre les différentes équipes.

Les principaux enjeux de la démarche sont les suivants :

- faire prendre du recul aux salariés par rapport à leur situation de travail ;
- démontrer qu'une action non faite ou mal faite à un instant t peut générer des

risques et des pertes de temps ultérieurs (stockage, rangement...);

→ montrer à l'encadrement de chantier les écarts entre le travail réel et le travail prescrit ;

→ sensibiliser au fait que l'entraide diminue les risques et améliore la productivité ;

→ prouver que, contrairement aux idées reçues, la grue n'est pas toujours occupée et qu'il est possible de préparer son poste de travail en profitant des temps morts ;

→ faire réfléchir sur les nombreux déplacements engendrés par un déficit d'organisation ;

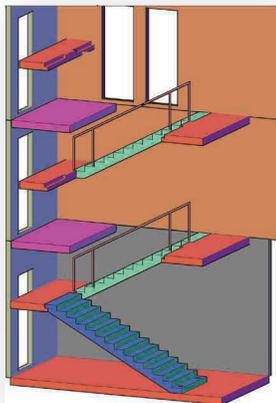
→ mettre l'accent sur les initiatives positives prises en faveur de la sécurité.

Les collaborateurs ont bien intégré l'aspect non répressif et uniquement préventif de la démarche. Un climat de confiance s'est instauré. La part des chutes de plain-pied dans le total des accidents est passée de 46 à 16 %. L'essentiel pour la réussite de cette action tient en la qualité de l'animation.

Coffrage sécurisé des paliers coulés en place



effectif : 986



Sur les chantiers de bâtiment, la réalisation des paliers d'escalier, et en particulier des paliers intermédiaires, peut poser des problèmes d'accès, de coffrage, d'étaie-ment et de sécurité.

L'outil COFRAPAL, conçu par le service méthodes de Bouygues Bâtiment Nord-Est et réalisé par le service matériel de Bouygues Construction, répond à ces problématiques. Il est constitué d'une plate-forme de travail formant fond de coffrage, munie d'échelle d'accès relevable et de garde-corps. Le compagnon peut ainsi accéder à la zone de palier intermédiaire en toute sécurité et réaliser le coffrage, le ferrailage et le coulage de l'ouvrage. Le risque de chute est supprimé.

COFRAPAL est manutentionné à la grue. La manutention manuelle de l'étaie-ment par les compagnons se limite ainsi à la pose de deux poutrelles recevant l'outil à chaque palier.

Le système concerne l'ensemble des compagnons affectés aux tâches de coffrage de planchers et de pose d'éléments préfabriqués, soit près de 40 % de l'effectif total de l'entreprise. Il améliore aussi l'organisation globale du chantier en libérant la circulation dans les cages d'escalier, même pendant la réalisation des paliers.

Il est utilisable sur tous les chantiers de bâtiment, dès lors que des paliers coulés en place sont à réaliser et que le choix de pose de volée d'escalier sur becquet est retenu.

L'évolution suivante de cet outil sera la réalisation d'un plateau de coffrage coulissant permettant à l'équipement de s'adapter à différentes dimensions de cages d'escalier.



Le coffra'bouts pour tête de précoffré

effectif : 93 Victor Febvre, compagnon depuis octobre 2011 au sein d'Eiffage Construction Côte d'Or, a pris l'initiative de concevoir et de fabriquer lui-même avec des matériaux de récupération un prototype de l'outil, qui a pu depuis lors être testé et approuvé sur chantier. L'outil remédie à plusieurs risques identifiés sur le poste de travail de coffrage des abouts de précoffré :

- chute dans les voies de circulation encombrées par du matériel inapproprié ;
- chute de hauteur et TMS dans le cas de travail face au vide avec postures contraignantes ;
- rupture du coffrage.

Le coffra'bouts s'adapte à des configurations multiples :

- coffrage de tête du précoffré à la verticale ;
- coffrage de tête du précoffré en rampant avant la pose.

D'un mode opératoire simple, l'équipement assure de plus une qualité de coffrage ainsi qu'un gain de temps de production et donne entière satisfaction aux utilisateurs et à l'encadrement.

Les différents prototypes ont permis d'améliorer l'outil, qui par la suite a été fabriqué en 2 versions avec le service prévention de l'entreprise, pour aboutir à une production de 10 pièces utilisables sur chantier. Hors prototype, le coût est de 80 € HT à l'unité.



La station radar de Palaiseau

L'ouvrage, réalisé en conception réalisation par l'agence francilienne de Rabot Dutilleul Construction, concerne la construction d'une station radar de 12 niveaux et de 56 m de hauteur, qui présente un vide de construction du R + 2 au R +10 et une surface de plancher disponible par étage de 80 m². Il faut donc gérer :

- l'accès au poste de travail ;
- un risque de chute de hauteur ;
- un espace de travail réduit.

Les solutions mises en œuvre :

- escalier hélicoïdal définitif posé à l'avancement et permettant l'accès aux niveaux inférieurs pour les finitions ;
- plancher de travail via le montage d'une tour escalier dans la future gaine d'ascenseur
- recours à un maximum d'éléments préfabriqués (poteaux, poutres et voiles) ;
- adaptation en interne par l'entreprise d'un système d'assemblage commercialisé pour supprimer l'étalement en phase provisoire des poteaux préfabriqués ;
- assemblage au sol des platelages de travail et de la charpente métallique sur un marbre de montage pour limiter le risque de chute de hauteur ;

→ manutention à la grue de la charpente métallique et des platelages de travail pour réduire les manutentions manuelles.

effectif : 90

Le chantier a été réalisé sans accident. Le mode constructif choisi a permis de réduire la pénibilité, de supprimer les risques lors de la pose des éléments, d'optimiser l'occupation des zones de travail (notamment le plancher de 80 m²) et d'améliorer les cadences prévues (gain de 1 jour par niveau). Le poste de travail se situe à 100 % à l'intérieur de l'ouvrage. Aucun étalement à l'extérieur de la tour.

Les compagnons ont apprécié le fait de se trouver en nombre restreint sur les zones de travail et l'assemblage au sol a assuré l'intégration parfaite de chaque élément au moment de la pose sans risque de chute de hauteur, de heurt ou d'écrasement.

La technique est reproductible sur les opérations nécessitant une suppression de l'étalement en phase provisoire.



Système d'aspiration centralisé des fumées de grues mobiles

effectif : 788

L'objet était de capter à la source les gaz et particules fines d'échappement sur les grues mobiles travaillant à l'intérieur du Palais omnisports Paris Bercy. Le grand volume de la salle et les nombreuses ouvertures ne permettaient pas de maîtriser le sens des flux d'air et donc l'évacuation des polluants. La mise en

place de filtres à particules sur les grues mobiles était impossible et ne pouvait assurer la filtration de tous les gaz d'échappement.



Partie fixe du système centralisé d'aspiration des fumées des grues mobiles.



Pot d'échappement de la grue mobile relié au système d'aspiration centralisé.



Zoom sur le principe de fixation.

Il a été choisi d'adapter une technique de captation fixe industrielle comprenant :

- un réseau fixe et périmétrique constitué de gaines en acier galvanisé ;
- un réseau équipé de sept piquages, de quatre antennes flexibles et de bouchons de fermeture, uniformément répartis.

L'efficacité de l'installation a été prouvée par les mesures de polluants réalisées par un organisme agréé. Le réseau était fixé sur les parois et ne gênait pas les circulations du personnel et des engins de chantier. Les flexibles semi-rigides facilitaient le raccordement entre les grues mobiles et le réseau fixe en fonction de la position et du modèle de grue mobile. Le moteur de l'installation, situé à l'extérieur, n'a pas créé de nuisances sonores supplémentaires pour les équipes. L'absence de gaz d'échappement a ainsi profité aux 1000 personnes travaillant dans la salle.

Cette installation peut être reproduite sur tous les chantiers de rénovation de bâtiment, avec travaux en milieu confiné ou disposant d'une mauvaise ventilation naturelle. Son coût a été d'environ 6 000 € par mois pendant 6 mois.

Accueil sécurité multilingue

L'action a été menée sur le chantier du palais de justice de Paris.

Chaque intervenant sur le site, même s'il ne parle pas la langue française, doit recevoir, dès son arrivée, un accueil santé sécurité pertinent, adapté et donc compréhensible. Afin de franchir cette barrière de la langue, l'entreprise a imaginé un accueil sécurité sous forme d'une vidéo diffusée sur écran avec casques audio individuels permettant la traduction de la bande en six langues.

La vidéo comprend quatre parties :

- présentation de l'organisation générale du chantier ;
- présentation des règles de sécurité ;
- présentation des spécificités propres au projet ;
- quizz sécurité afin de tester les connaissances et la bonne compréhension des informations communiquées.

Dans une salle dédiée sur le site, l'accueil est réalisé deux jours par semaine par le personnel infirmier du chantier, ce qui permet à celui-ci de s'intégrer dans



Boîtiers individuels pour le visionnage du film d'accueil dans la langue choisie parmi six langues.

la démarche prévention et de se faire connaître de tous. Le pré- effectif : 788-venteur du chantier s'occupe de la réalisation du quizz et de sa correction.

Afin de contrôler l'exhaustivité des passages à cet accueil, le badge définitif du chantier n'est délivré que sur présentation du récépissé d'accueil. Les collaborateurs ne disposant pas d'une note suffisante au quizz sont pris en charge par leur entreprise pour une nouvelle sensibilisation à la sécurité.

Les retours des collaborateurs sont très positifs et font état de la facilité de compréhension des informations transmises dans ce cadre.

Le système est possible sur tous les chantiers disposant d'une trame commune de règles de sécurité avec une personnalisation minime et uniquement graphique, ce qui contribue à réduire les coûts.

Pour cette opération, qui a connu des pics d'activité avec 1 500 collaborateurs, le montant approximatif de l'action s'élève à 27 500 € HT.



Rénovation Privée

Bac à béton roulant

effectif : 621

Le bac à béton roulant est issu d'une réflexion commune des opérationnels de l'entreprise. Il a

été défini sur la base de critères liés aux opérations de rénovation, mais avec la volonté de pouvoir le déployer aussi sur des projets de construction neuve.

Il contribue à réduire de manière significative les manutentions lors des opérations de coulage manuel d'ouvrages.

Il permet le déversement du béton sans port de charges contrairement au porte-bac à béton traditionnel qui impose le retournement manuel des bacs à béton de 200 l.

Il ne nécessite pas l'utilisation de moyens de manutention particuliers : grue, treuils ... et est adapté aux zones exigües et aux circulations intérieures :

→ circulation au niveau des passages de portes

→ système de roulage robuste.

Il dispose de trois anneaux de levage et un accessoire permettant l'acheminement du bac à béton roulant au transpalette a été mis au point afin que le bac puisse être utilisé sur des planchers irréguliers ou anciens.



Cette démarche de prévention participe à la productivité par un gain de temps sur l'opération de coulage.

Le bac à béton roulant, qui a fait l'objet d'un brevet d'invention français, est conçu et loué par Bouygues Construction Matériel au tarif de 2,50 €/jour. Il est adapté à tout poste de travail en gros œuvre.

Le dialogue sécurité



La démarche est innovante car déjà appliquée dans certaines entreprises industrielles, notamment dans le secteur pétrolier, mais jamais dans des entreprises de BTP.

Un membre de la direction ayant reçu une formation spécifique va, accompagné du responsable du chantier, observer un compagnon, prévenu à l'avance, pendant une dizaine de minutes et va échanger ensuite avec lui sur :

- les points positifs relevés ;
- les actes dangereux ;
- les conditions dangereuses.

Le moment de l'échange est fondamental. Il permet de rassurer le compagnon sur ses bonnes pratiques, qui n'ont pas toujours été valorisées dans le passé, de rappeler les règles communes et de lui montrer toute l'importance que la hiérarchie accorde à sa santé et à sa sécurité.

L'idée est de toujours obtenir l'adhésion du compagnon sur les risques encourus en lui faisant dire pourquoi c'est bien ou pourquoi c'est dangereux. La présence du supérieur hiérarchique permet, le cas échéant, de valider les dispositions à prendre pour supprimer les points de danger.

Le comité de direction, les directeurs d'exploitation et les chefs de service ont été formés avec pour mission d'effectuer un dialogue sécurité par mois. Chaque compagnon bénéficie ainsi de deux visites chaque année. Compte tenu de son succès, la démarche est pérennisée au sein de l'entreprise et, bien qu'il soit difficile d'isoler son impact précis, l'entreprise est persuadée qu'elle contribue très favorablement à la diminution observée de la sinistralité.

effectif : 619



ORTENSE, outil de relevé sur le terrain pour l'étude, la notification et le suivi des écarts

effectif : 926

Les animateurs prévention effectuaient environ 250 visites de chantier par an. Ils rédigeaient ensuite des comptes-rendus de visites et souvent entre le constat de l'écart observé et l'envoi du rapport finalisé à l'encadrement de l'établissement, les levées de réserve demandées étaient devenues obsolètes.

L'application mobile ORTENSE a été mise en place par Eiffage Construction IDF 2 pour réduire significativement les délais du traitement administratif : la fiche de visite se fait de façon interactive depuis un smartphone ou tablette au fil de la visite et est envoyée par mail dès la fin de la visite.

L'application est associée à un site internet ORTENSE offrant au service prévention une plate-forme d'échange et de communication commune sur l'ensemble de la région pour :

- suivre les écarts
- établir des statistiques et des tableaux de bord
- envoyer les écarts vers le document unique d'évaluation des risques
- diffuser de la documentation.



Pour l'encadrement de chantier, ORTENSE permet :

- de disposer d'un espace de partage d'information et de documentation avec les animateurs prévention
- de suivre les points prévention, les visites sur chantier
- de saisir les animateurs prévention de tout événement accidentel en renseignant un dossier complet
- de visualiser, de corriger instantanément et de suivre les écarts relevés par les animateurs prévention.

La création de l'application et du support web ont représenté un investissement de 25 000 €. Après 6 mois d'utilisation d'ORTENSE au sein de la direction régionale, l'outil a été déployé en 2016 par le groupe au plan national.

Partenariat avec l'OPPBTP sur le chantier de l'ARENA 92



GTM Bâtiment et l'OPPBTP ont conclu en 2014 une convention de partenariat, dont l'objet est d'accompagner conjointement les entreprises sous-traitantes intervenant sur le chantier de l'ARENA 92 (stade de Nanterre) en vue de faire respecter de façon effective les règles de sécurité et de développer les actions d'information/formation nécessaires.

Au démarrage de l'opération, GTM Bâtiment établit la liste des entreprises à cibler dans le cadre de cette convention avec l'OPPBTP.

Concrètement, l'OPPBTP assiste les entreprises concernées dans la formalisation de leur PPSPS et de leurs modes opératoires, mais propose également, s'il y a lieu, des actions correctives et se charge de vérifier leur mise en application sur le terrain. L'OPPBTP aide également les entreprises, par le biais de

subventions, à se doter de matériel adapté pour les travaux en hauteur. effectif : 820

GTM Bâtiment, de son côté, assure un appui logistique aux entreprises intervenantes (mise à disposition de quais de déchargement par exemple) ou dispense en interne certaines des formations jugées nécessaires.

L'ensemble des parties prenantes se déclare satisfaite de la mise en place de ce partenariat innovant, qui est reproductible sous réserve de définir au préalable le temps à consacrer pour mener à bien la mission et d'identifier précisément l'interlocuteur de l'entreprise sous-traitante qui aura pouvoir de décision lors des changements éventuels de méthodes.



Le Document Unique, un outil intégré au système d'amélioration continu de l'entreprise

effectif : 820

L'originalité de la démarche est d'avoir fait d'un document imposé par la réglementation, un réel outil d'amélioration des conditions de travail et de la prévention. Un cahier des charges du nouveau DU a été élaboré dans le cadre d'un groupe de travail associant toutes les parties prenantes (direction, RH, QSE, CHSCT, médecine du travail, directions travaux). Le DU finalisé, qui a fait l'objet d'une formation délivrée à tous les responsables de chantier, permet aux opérateurs de chantier de procéder à une évaluation des risques efficiente lors de la réalisation de leur PPSPS.

Tous les retours d'expérience provenant des chantiers sont pris en compte lors de la mise à jour du DU. Les mesures de prévention sont préconisées en tenant compte du vécu de l'entreprise sur les trois dernières années glissantes.

Pour accompagner le déploiement de la démarche, deux actions ont été simultanément mises en œuvre :

→ ¼ d'heure d'activité tous les lundis animé par l'encadrement du chantier pour

les équipes travaux et les sous-traitants, afin de présenter les modes opératoires, les bonnes pratiques, les spécificités du site, les retours d'expérience sur les incidents ou AT survenus sur le chantier ;

→ briefing de poste pour les compagnons, organisé par le chef d'équipe, en vue d'identifier les risques propres à leur activité ou à la co-activité, communiquer sur les mesures de prévention adéquates et ainsi bannir l'improvisation source d'accident.

L'efficacité de la démarche est démontrée, statistiques à l'appui, par une diminution significative et constante du nombre des AT au cours des cinq dernières années.



Le visa prévention, passer ensemble un cap en prévention



effectif : 596

La démarche, lancée sur le chantier de la Tour Trinity à La Défense, immeuble de grande hauteur de 140 m et de 31 niveaux, a pour ambition de développer un réel partenariat avec tous les intervenants sur le chantier et de construire une culture prévention commune, unique et fédératrice. L'effectif sur le chantier peut atteindre en pic d'activité 1300 personnes.

L'entreprise a élaboré un cahier des charges pour définir le socle commun de la prévention sur l'opération Trinity :

- élaboration d'un livret reprenant toutes les règles à respecter
- définition de l'accueil spécifique à organiser à l'arrivée sur chantier pour communiquer ces règles
- procédure de mesure du niveau de connaissances des intervenants par le biais d'un questionnaire prévention
- accompagnement de chaque intervenant jusqu'à la réussite.

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche unique, le visa prévention, qui est obligatoire pour tout intervenant sur le site et qui

permet ainsi l'accès à l'opération avec tous les prérequis nécessaires pour participer activement à la prévention.

Son obtention est soumise à un test préalable de 40 questions, passé sur le chantier dans un espace dédié à partir de postes informatiques. Les questions, qui portent sur 15 thématiques prévention incontournables, sont interactives et leurs illustrations sont propres au chantier. Elles sont tirées de façon aléatoire à partir d'une base de données de 120 questions réactualisées avec l'avancement du chantier.

En cas d'échec, une démarche spécifique est prévue, afin que chaque personne soit accompagnée en vue d'atteindre le niveau de compétences exigé.

Un livret préparatoire est remis à tous les intervenants pour les aider à assimiler les consignes de sécurité et à réviser les points qui pourront être abordés dans le test.

L'action concerne tous les acteurs présents sur le chantier : personnel propre, intérimaires, sous-traitants, maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage. Elle est plébiscitée par l'ensemble des parties prenantes.



Le conducteur de travaux, préventeur tournant

effectif : 644

Les conducteurs de travaux jouent un rôle majeur dans l'expression du niveau d'exi-

gences attendu en matière de prévention et dans le contrôle des actions au quotidien des opérateurs sur chantier.

Pour développer la culture sécurité au sein des équipes, l'entreprise a choisi de désigner, tous les trimestres depuis 2015, un conducteur de travaux et de lui confier une mission exclusive de préventeur sur les chantiers et sites fixes, pendant trois mois et à raison de 100 % de son temps de travail.

Le choix du conducteur de travaux s'effectue de manière collégiale par la direction et les responsables exploitation et QSE.

Les conducteurs retenus bénéficient d'une formation théorique et pratique adaptée à leur mission de préventeur tournant et reçoivent une feuille de route qui détaille leurs obligations :

- ➔ missions d'audits sur chantier ;
- ➔ animation de causeries sécurité ;
- ➔ participation à des briefings de prise de poste ;
- ➔ recherche de solutions à des problèmes spécifiques de prévention ;

➔ participation à toutes les réunions prévention.

Cette initiative a, selon l'entreprise, contribué à faire baisser la sinistralité et permis de progresser dans les domaines techniques et comportementaux.

Un peu réticents au départ, les conducteurs de travaux se sont déclarés finalement très intéressés par le challenge et les liens avec le service QSE en ont été très resserrés.

La démarche est pérennisée au sein de l'entreprise et étendue à d'autres filiales du groupe.

— Vie de l'entreprise :

Ressources :
 Direction Safety France
 Le 3 rue des Saules, 91100 Evry-Courcouronnes
 Le 11 rue de la République, 91100 Evry-Courcouronnes
 Le 11 rue de la République, 91100 Evry-Courcouronnes
 Le 11 rue de la République, 91100 Evry-Courcouronnes

MOF
 Le 11 rue de la République, 91100 Evry-Courcouronnes
 Le 11 rue de la République, 91100 Evry-Courcouronnes

— Sécurité / environnement :

Conducteur de travaux « préventeur tournant » :

Voie de la sécurité (niveau chantier) dans les chantiers de travaux :
 - Définir et mettre à jour le plan de prévention
 - Définir et mettre à jour le plan de prévention
 - Définir et mettre à jour le plan de prévention

La mission de prévention :
 - Définir et mettre à jour le plan de prévention
 - Définir et mettre à jour le plan de prévention
 - Définir et mettre à jour le plan de prévention

Objectifs de la mission :
 - Définir et mettre à jour le plan de prévention
 - Définir et mettre à jour le plan de prévention
 - Définir et mettre à jour le plan de prévention

Compétences requises :
 - Définir et mettre à jour le plan de prévention
 - Définir et mettre à jour le plan de prévention
 - Définir et mettre à jour le plan de prévention

Compétences requises :
 - Définir et mettre à jour le plan de prévention
 - Définir et mettre à jour le plan de prévention
 - Définir et mettre à jour le plan de prévention

Le chariot finisseur

spie batignolles

/ Spie SCGPM

Le chariot finisseur, mis au point par l'entreprise, vise à réduire les risques de TMS et les risques de chute de hauteur auxquels sont exposés les maçons finisseurs. Il est réglable en hauteur, ergonomique, grutable et contient une cage grillagée et cadénassée permettant au compagnon de stocker son matériel (seau, enduit, truelle, petit marteau piqueur...).

Principaux avantages du chariot finisseur :

- il est maniable aisément, grâce aux 4 roulettes de manutention et à la poignée ergonomique ;
- au lieu de préparer son mélange dans l'auge posée à terre, le finisseur peut le faire à hauteur d'homme grâce au plateau de travail réglable en hauteur ;
- lors de travaux sur un poste en hauteur (PIRL ou tour d'étalement), le chariot permet au finisseur de ne plus avoir à monter et descendre de son poste pour récupérer l'enduit.

Le matériel, qui fait l'unanimité (CHSCT, opérationnels, QSE), est déployé sur de nombreux chantiers de l'entreprise. Son coût unitaire est estimé à moins de 600 € HT.



effectif : 380

L'investissement est rapidement amorti compte tenu des gains apportés en termes de réduction de la sinistralité et de diminution des pertes et vols de matériel. Il s'adapte à plusieurs types d'ouvrages (parkings, plateaux de bureaux, logements).

Faire de la communication un outil majeur dans la mise en œuvre de la démarche de prévention des risques professionnels

effectif : 113

Partant du constat que la maîtrise du système de management QSE est variable selon les services et que les messages prévention ne sont pas suffisamment connus, STEFCO (Rabot Dutilleul Construction) s'est donné pour objectif d'informer en continu l'ensemble du personnel sur l'évolution de la réglementation santé sécurité, sur les bonnes pratiques, sur les incidents ou accidents et de s'assurer que les informations transmises soient bien comprises par tous.

Les actions mises en place :

- communication initiale lors de la prise de poste → pour le personnel sédentaire et l'encadrement de chantier, présentation du système de management global QSE ainsi que du document unique d'évaluation des risques et, pour les nouveaux arrivants sur le chantier, présentation de l'opération, des risques associés, des modes opératoires génériques de l'entreprise et remise d'un livret d'accueil très visuel ;
- communication mensuelle → diffusion au personnel des statistiques concernant les AT et les maladies professionnelles, arrêt

des chantiers une fois par mois afin que les équipes puissent échanger sur les problèmes de sécurité avec l'encadrement, sensibilisation de l'encadrement de chantier sur le respect des procédures internes QSE ;

- communication trimestrielle → affiches thématiques multilingues distribuées à tous les collaborateurs faisant le point sur un risque donné et les mesures préventives à appliquer ;
- communication diverse → diffusion de fiches d'analyse des accidents ou presque accidents survenus.



La sécurité, c'est ma priorité (multilingue)

Gestion des habilitations via SharePoint

Afin de s'assurer que le personnel sur ses chantiers est apte sur le plan médical, qu'il a reçu les formations nécessaires à sa mission, qu'il dispose des habilitations et CACES adéquats, Eiffage Construction Lorraine a développé, à l'aide du logiciel SharePoint de Microsoft, un outil de suivi personnalisé de ces informations, qui est mis à disposition des chefs de chantiers et des conducteurs de travaux.

Ceux-ci ont un accès simple et rapide aux informations dont ils ont besoin à tout moment. Il est ainsi possible de voir la fiche du salarié pour l'accueillir à son poste de travail, de procéder à des tris ou d'utiliser des filtres (par compétence, par établissement...) et de faire des extractions (cartes d'autorisations individuelles, plan de formation annuel...) pouvant être éditées. Cette interface unique donne un même niveau d'information à tous les services. Chaque compétence ou aptitude peut être aisément vérifiée.

Ce dispositif a été étendu à toute la délégation régionale d'Eiffage Construction Grand Est.

effectif : 311



La fiche individuelle

- 1 Informations concernant le salarié pour le premier onglet
- 2 Liste des différentes compétences dont le personnel peut disposer.
- 3 Les pièces jointes



Base de données Excel - calculs faits à partir de l'extraction SharePoint

Carte d'autorisation - mailing Word à partir de la base de données Excel



Réunion prévention partenaires

effectif : 162

L'ambition de l'entreprise est de faire adhérer ses partenaires à sa vision du chantier et à sa culture sécurité.

La réunion prévention partenaires est organisée, avant le démarrage du chantier, sous la forme d'un petit-déjeuner convivial, avec l'ensemble des parties prenantes (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, coordonnateur SPS, fournisseurs, sous-traitants, prestataires...).

Elle donne lieu à une présentation, par l'encadrement de chantier et le service prévention, de la Charte Prévention incluse dans les contrats de sous-traitance. Chaque thème est abordé et expliqué pour :

→ donner du sens aux exigences ;

→ illustrer les règles par des exemples concrets ;

→ présenter des accidents ou incidents survenus dans l'entreprise ;

→ identifier les moyens mis en œuvre sur le chantier pour aider les partenaires.

À l'issue de la réunion, chaque représentant des sociétés partenaires signe la Charte, qui est ensuite affichée sur le chantier, montrant ainsi l'implication de tous au principe prôné par GTM Hallé « Pour travailler en sécurité, travaillons ensemble ».

Cette démarche pose les bases d'une collaboration saine, bienveillante et transparente entre partenaires. Elle donne un cadre de sécurité et une même exigence dès le départ à tous les partenaires. L'affichage de la charte permet de rappeler en permanence aux équipes de production les engagements pris. Les retours d'expérience sont très positifs :

→ pour le client et la maîtrise d'œuvre → valorisation de l'image de l'entreprise

→ pour les partenaires sous-traitants → amélioration des conditions de travail, du relationnel.

L'action est en cours de reconduction dans d'autres régions.



L'ergonomie de conception, comment impliquer l'ensemble de la chaîne en charge de l'acte de construire ?



effectif : 986



L'entreprise a fait le constat :

- du manque d'appréhension des contraintes rencontrées par les chantiers qui découlent de choix de modes constructifs et opératoires plus ou moins appropriés ;
- du manque de développement du travail collaboratif entre les services supports (commerce et étude de prix) et prévention ;
- du peu de valorisation de la démarche ergonomique dans la proposition commerciale.

Elle a donc cherché à intégrer la prévention, et plus particulièrement l'ergonomie, le plus en amont possible afin d'agir en conception et non en correction.

Un module de sensibilisation et de formation à l'ergonomie destiné aux collaborateurs des services commerce/études de prix a été créé avec pour objectif de :

- leur faire prendre conscience de l'impact du choix technique sur le terrain ;
- les amener à vendre dans les propositions commerciales des solutions ergonomiques limitant la pénibilité ;

- leur faire découvrir l'ergonomie de conception ;
- leur faire intégrer l'ergonomie dès la phase de valorisation de projet en proposant des variantes permettant de réduire la pénibilité et d'augmenter la productivité.

L'action, très appréciée des salariés ciblés, est en cours de déploiement.



L'ergonomie de conception. Comment impliquer toute la chaîne en charge de l'acte de construire ?

Comment l'entreprise générale agit-elle sur les comportements ?

effectif : 542

La prévention est l'un des huit thèmes prioritaires déclinés dans le projet « ensemble plus d'efficacité » qui a été défini en 2014 par Eiffage Construction région Nord-Ouest*. Le pack prévention, mis en œuvre par Eiffage Construction Nord, comporte sept actions qui visent à agir sur les comportements :

- le 360° → méthode rapide d'observation et de remise en conformité de sa zone de travail ;
- les clubs prévention → une fois par semaine, 1 compagnon et 1 encadrant réalisent un tour de chantier à l'instant t permettant de déclencher des actions immédiates et reportent leurs observations sur un triptyque pour diffusion interne ; tous les compagnons doivent avoir participé au moins à un club prévention ;
- les casques bleus → salariés, repérés par la direction pour leur forte implication en matière de sécurité, qui relayent messages et actions ;

→ le CHSCT → il est impliqué dans la démarche de progrès, bénéficie de formations complémentaires et d'un accompagnement terrain dans l'analyse des PPSPS ;

→ les délégations de pouvoirs hygiène et sécurité → le personnel délégataire est recensé et reçoit une formation spécifique ;

→ le rôle et la mission de l'animateur prévention → il doit être un technicien de chantier pour agir en tant que conseil auprès des équipes travaux ;

→ le recueil de bonnes pratiques → pour partager et pérenniser les astuces et procédés régulièrement trouvés pour améliorer la sécurité.

Le contrôle des actions s'exerce à tous les niveaux, du CODIR au chantier.

* Cette démarche a été présentée dans le cadre du Concours sécurité dans les 3 régions concernées Haute-Normandie, Nord Pas-de-Calais et Picardie.



Prévention des risques psychosociaux chez les conducteurs de travaux

effectif : 511

En lien avec un cabinet de conseil spécialisé et en collaboration avec le laboratoire Psytec Lille 3 et les médecins du travail, la direction générale a ciblé le poste de conducteur de travaux, qui représente 54 collaborateurs, soit 35 % de la population cadre :

- perception de la situation de travail par les conducteurs de travaux → diagnostic psychologique ;
- analyse de l'activité → diagnostic ergonomique ;
- identification des tâches intrusives qui réclament trop de temps → tâches administratives ;
- identification des tâches importantes qui demanderaient plus de temps pour être bien réalisées → suivi et préparation de chantier ;
- établissement d'un plan d'actions.

L'étude a notamment montré que le conducteur de travaux était confronté à un changement de tâches toutes les 8 mn en moyenne tout au long de sa journée de travail !

Un important plan d'actions a été mis en œuvre. Des exemples :

- création d'une grille d'indicateurs d'alerte des risques psychosociaux à l'usage des managers et formation à la détection du risque ;
 - modification de l'organisation du travail avec recentrage de la charge de travail sur les tâches jugées importantes grâce à l'appui opérationnel de services transverses spécialisés ;
 - développement de la communication et du dialogue ;
 - adaptation des moyens de travail (maquette numérique, logiciel de gestion des réserves ou de non-conformité via tablette etc.).
- Le suivi d'indicateurs qualitatifs comme la perception que les conducteurs de travaux ont de leur charge de travail démontre l'efficacité des mesures prises.



Les remontés d'information, gestion des incidents / presque accidents

effectif : 561

La pyramide des risques de Bird exprime le fait que la probabilité d'un accident grave augmente avec le nombre d'incidents et qu'en conséquence agir sur le nombre d'incidents au bas de la pyramide réduit forcément d'autant le nombre d'accidents.

Partant de ce constat, l'entreprise s'est donnée pour objectif de réduire le nombre des incidents/presqu'accidents :

→ en misant sur l'engagement des salariés (compagnons/encadrement) et en les rendant acteurs de la prévention ;

→ en suscitant des réflexes d'anticipation chez les différents acteurs de l'entreprise.

Modalités d'action :

→ mise en place d'une procédure de remontée, par les chantiers, des incidents/presqu'accidents (une remontée d'information au moins par semaine et par chantier) ;

→ analyse de ces informations par les services prévention et les directeurs de travaux et identification des risques dont la portée ne se limite pas au seul chantier ayant remonté l'information ;

→ création d'un comité de suivi des informations remontées et, avec différents acteurs internes ou externes à l'entreprise, élaboration de solutions efficaces pour éliminer les risques ;

→ communication sur les actions décidées et valorisation des émetteurs.

Le dispositif permet de passer d'une sécurité subie à une prévention vivante. Du compagnon à l'encadrement, tous peuvent observer que leurs remontées sont suivies de faits.



Prévention du risque routier, dispositif CODE

effectif : 146

L'entreprise Spie Batignolles Nord, qui se trouvait confrontée à une forte augmentation de la sinistralité routière, alors même que la prévention routière et l'éco conduite sont l'un des cinq axes de la démarche santé du groupe, a décidé dès 2014 de mobiliser l'ensemble de ses collaborateurs sur le risque routier.

Son plan d'action s'est déroulé en deux étapes :

→ recensement des outils de prévention et de suivi mis en œuvre par l'entreprise → inscription du risque routier dans le DU, guide des bonnes pratiques de la conduite automobile, investissement dans les options véhicules tels que radar de recul, bridage vitesse, extincteurs...

→ engagement avec la CARSAT Nord Picardie sur son dispositif CODE (Contrat d'Objectifs pour les Déplacements en Entreprise) qui vise à contractualiser les engagements de l'entreprise dans sa démarche de prévention des risques routiers.

Le contrat CODE se décline en quatre axes : management des déplacements, des véhicules, des compétences et des communications.

Quelques exemples d'action :

- entretiens entre manager et collaborateurs et analyse des causes en cas de situation dangereuse ;
- carnets de bord, témoin de surcharge ;
- opération de contrôle des véhicules pendant une semaine de la prévention routière ;
- journée de sensibilisation sous forme d'ateliers avec la gendarmerie...

À ce jour, l'opération n'est pas terminée mais les premiers résultats sont encourageants. Tous les voyants (taux de sinistralité routière et nombre d'amendes) sont passés au vert.



GRAND OUEST

effectif : 1380



Le plan de manutention et de stockage

La démarche vise à mettre en place un plan de manutention et de stockage adapté au poste banche pour prévenir l'accidentologie des coffreurs bancheurs (42 % des compagnons et 65 % des accidentés), liée aux manutentions manuelles (38 % des accidents) et aux déplacements au poste de travail (28 % des accidents).

Elle doit permettre :

- de stocker chaque jour les matériels et matériaux au plus près des postes de travail et d'approvisionner le juste nécessaire pour la journée de travail
- de déterminer pour chaque tâche les moyens de manutention et de lutter contre le stockage au sol et de préserver les circulations.



Panier rehaussé pour barrettes, tiges...



Barrettes d'abouts, aimants...

Sont concernés les compagnons et les intérimaires coffreurs bancheurs et ferrailleurs, ainsi que les sous-traitants et les visiteurs internes ou externes au chantier.

Les bénéfices recherchés pour les intervenants sont :

- la prise à hauteur d'homme de la plupart des matériels ou matériaux
- la sécurisation et l'optimisation des déplacements pour moins de pénibilité
- des consignes claires et adaptées à toutes les manutentions.

Le principe retenu est 1 matériel = 1 contenant identifié.

Il a également été mis en place une animation quotidienne avec tableau d'affichage au poste de travail des besoins en ferraillement du jour, positionnement des paniers de stockage à l'échelle avec des magnets et prise en compte des contraintes de circulation. Après 3 mois d'animation de la démarche, sont constatés 0 incident, 0 accident, 0 écart sur le poste.

Accompagnement prévention de nos partenaires...

Notre démarche : l'ingérence positive



effectif : 335

Sogea Nord-Ouest, qui en 2015 a signé plus de 100 contrats de sous-traitance et accueilli plus de 1 000 intervenants sur site, a fait le constat d'un décalage en matière de prévention entre ses partenaires et ses compagnons. Elle a donc lancé une démarche de prévention baptisée Ingérence positive, dont l'objet est de garantir un environnement sécurisé à tous les acteurs du chantier.

L'entreprise a réalisé une enquête auprès de ses partenaires pour mieux comprendre leurs métiers et mesurer leurs niveaux sécurité. Elle a créé 12 fiches métiers qui précisent les points de vigilance pour chaque métier.

La démarche est mise en place dès la phase consultation. Les solutions proposées par les partenaires pour réaliser les tâches en sécurité font partie des critères de sélection.

La volonté de l'entreprise est d'aller au-delà du cadre réglementaire pour faire grandir les sous-traitants sans les affranchir de leurs obligations vis-à-vis de la législation du travail. Sont ainsi mis en place :

- un accompagnement personnalisé → prise de connaissance des contraintes spécifiques liées à l'activité, livret d'accueil remis aux partenaires dès leur arrivée sur chantier ;
- un niveau d'exigence sécurité coopté et visible par tous sur le chantier → panneau présentant les 14 règles communes à tous les acteurs sur le chantier signé par les partenaires et placé à l'entrée du chantier ;
- une mutualisation du savoir-faire et un partage de l'expérience → analyses des accidents et des presque-accidents en commun, recueil de bonnes pratiques ;
- une évaluation du sous-traitant → enregistrement de l'intervention en fin de prestation dans une base de données sécurité servant au choix des sous-traitants pour les marchés futurs.

Les résultats de l'action sont probants. Une relation de confiance s'est installée. La qualité des PPSPS produits par les sous-traitants s'est améliorée. Une plus grande rigueur dans le port des EPI est observée.

Actions prévention : ensemble plus d'efficience

effectif : 39
Le projet « ensemble plus d'efficience », présenté par l'agence de Gonfreville l'Orcher, a été défini au niveau d'Eiffage Construction région



Nord-Ouest* et mis en application depuis 2014. Il fait une large place à la prévention dans le but d'harmoniser les bonnes pratiques sur le territoire concerné, d'impliquer toutes les personnes de l'entreprise et à tous niveaux, de changer l'image de la prévention, de mettre en place la prévention dès la phase d'appel d'offres.

Les principales actions développées :

- les casques bleus → compagnons sélectionnés pour leur exemplarité et leur implication en matière de sécurité ;
- le 360 ° → méthode rapide d'observation et de remise en conformité de sa zone de travail ;

→ les clubs prévention → tour du chantier une fois par semaine par un compagnon et un encadrant, qui reportent leurs observations sur un triptyque destiné au chantier, aux services travaux et prévention ;

→ la formation management et discipline sécurité → réservée au management et à l'encadrement et visant à faire

évoluer le comportement vers la culture de l'exigence, de l'exemplarité, de l'équité et de la discipline sécurité ;

→ le tapis rouge → zones de circulation matérialisées sur les chantiers et obligation de les dégager en permanence ;

→ communication → mise en valeur du travail effectué sur les chantiers et diffusion des bonnes pratiques observées ;

→ forte implication du CHSCT.

Le zéro accident est un objectif atteint par l'entreprise depuis plusieurs années.

* Cette démarche a été présentée dans le cadre du Concours sécurité dans les 3 régions concernées Haute-Normandie, Nord Pas-de-Calais et Picardie.

Système de serrage et desserrage pour écrous des tiges d'entretoises de banches

effectif : 401



Ayant fait le constat que la phase de serrage et desserrage des écrous des tiges d'entretoises de banches était source de risques multiples pour les compagnons en termes de blessures, TMS et maladies professionnelles, Eiffage Construction Provence a mis au point une technique mécanisée inspirée de la Formule 1.

Elle a créé une douille et l'a associée à un système portatif innovant d'air comprimé. La conception de la douille a fait l'objet du dépôt d'une enveloppe Soleau à l'INPI par l'entreprise.

Le matériel est amené au poste de travail via un chariot de transport. Il n'y a plus de risque de serrage excessif, car les compagnons peuvent régler leur phase de serrage. Le contrôle du serrage permet notamment de ne plus déformer les voiles.

Le système réduit de manière importante la pénibilité des compagnons et leur garantit le maintien d'une bonne position. Il assure un gain de productivité de 70 % sur le temps de serrage et desserrage des écrous.



Système de serrage et desserrage pour écrous des tiges d'entretoises 4G.



Accessoire de pose de rehausse de banche en position verticale

effectif : 311

Les rehausse de banquettes sont équipées d'anneaux de levage qui ne sont pas placés de façon optimale pour permettre leur manipulation en sécurité. En effet, ces anneaux qui sont usuellement positionnés de part et d'autre de la rehausse côté extérieur ne permettent pas à celle-ci de rester verticale lors de la phase de levage. Il en découle des risques pour le compagnon lors de la pose.

Le crochet de levage « lève rehausse » remédie au problème.

Il s'agit d'un système de deux crochets, indépendant des rehausse, qui s'adapte à tout type de rehausse.

La pose est simple. Si sa vis de fixation

n'est pas serrée, le crochet ne peut être mis en place. La câblette reliant les deux crochets évite que l'utilisateur soit tenté de ne se servir que d'un seul accessoire.

Grâce à ces crochets, la rehausse est levée



en toute sécurité en position verticale. Plus aucune difficulté également pour poser une rehausse entre deux rehausse latérales.

Les compagnons sont très satisfaits du matériel.

Le coût du prototype est de l'ordre de 9 000 € et le coût du matériel sur chantier de 600 €.



Verrou automatique de fourche

À la suite d'un presqu'accident concernant la chute d'une table de coffrage de 20 m de haut, l'entreprise a établi un cahier des charges et fait mettre au point par un fournisseur un outil qui solidarise la table avec sa fourche de manutention.

Le verrou de fourche est solidaire de la fourche et se bloque automatiquement par contact, sans aucune intervention humaine, lors du levage. Il se déverrouille ensuite manuellement à l'aide d'une câblette.

Cet équipement, qui a fait l'objet d'un dépôt de brevet, permet ainsi de manutentionner sans risque les tables de coffrage de planchers lors de leur déplacement.



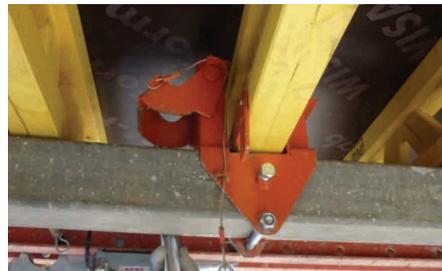
Le verrou est solidaire de la fourche de manutention de table.

Il est facile à mettre en œuvre et les utilisateurs ne ressentent aucune gêne lors de la manipulation des tables.

Le coût du prototype est de l'ordre de 15 000 €.



Verrou en position sur la table.



Ce système répond parfaitement à notre cahier des charges.



effectif : 311



effectif : 311

Vide-décombres-benne

Le dépôt manuel des déchets et décombres de chantier dans des bennes qui mesurent entre 1,10 et 1,40 mètre de hauteur est pour les compagnons source de pénibilité, de TMS et de risque de chute de hauteur.

L'entreprise a solutionné le problème en mettant en place des vide-décombres : les déchets sont directement vidés à la brouette dans un réceptacle sur roues, à hauteur d'homme, qui est ensuite mis en mouvement avec un treuil électrique ou manuel, afin de basculer les déchets dans la benne.

L'équipement peut être installé par une seule personne en moins de 5 minutes et s'adapte à toutes les bennes. Le réceptacle étant monté sur roues, il est déplacé aisément afin d'être fixé sur la potence de relevage. Il est utile sur tout chantier générant des déchets et dépourvus de moyens de levage et particulièrement sur les chantiers de rénovation qui génèrent souvent beaucoup de déchets lourds.

Entre 20 et 50 % des effectifs sur chantier sont concernés. Le coût du prototype est de l'ordre de 7 600 € et le coût du matériel sur chantier revient à environ 2 300 €.



Bien-être au travail, réveil musculaire et ostéopathie

effectif : 401

Sachant que les TMS représentent plus de 80 % des maladies professionnelles, l'objectif visé par Eiffage Construction Provence était de limiter les risques de blessures dus à un début d'activité trop intense et de prévenir les différentes affections musculaires et articulaires des compagnons.

Deux axes d'intervention :

→ un réveil musculaire tous les matins de 15 minutes, sur le temps de travail, animé par des salariés volontaires formés par une

Etat de satisfaction des compagnons :
Non satisfait : Pertes de temps, Fatigant, ... => Dialogues et explications



société spécialisée, qui assure une montée en température du corps, un assouplissement musculaire et conjointement une meilleure cohésion entre les collaborateurs ;

→ l'ostéopathie avec des interventions programmées hebdomadairement sur les chantiers avec les écoles d'ostéopathie d'Avignon/Marseille. Les retours des compagnons sont unanimement positifs. La démarche est facilement reproductible.

ADÉQUATION DE L'ACTION PAR RAPPORT AU PROBLÈME

Le Réveil musculaire
EIFFAGE
PROTOCOLE D'ÉCHAUFFEMENT (12')
ÉCHAUFFEMENT MUSCULAIRE

EIFFAGE
PROTOCOLE D'ÉCHAUFFEMENT (12')
MOBILISATION ARTICULAIRE

EIFFAGE
CONSTRUCTION

7/11/16 Concours Prévention Sécurité 2016 - EIFFAGE CONSTRUCTION PROVENCE

Passport sécurité intérim

effectif : 116

Le constat a été fait que la population intérimaire continuait d'être affectée par une sinistralité plus importante que le personnel en propre. Il a donc été décidé de faire en sorte que les intérimaires arrivant sur le chantier aient tous reçu une formation prévention conséquente et homogène.

D'où la création d'un Passport Sécurité Intérim, obligatoire pour travailler sur les chantiers de l'entreprise et délivré à l'issue d'une formation spécifique de 2 jours, axée sur les risques généraux des métiers du BTP avec des exercices pratiques qui reconstituent, sur le plateau technique du centre de formation interne de Vinci Construction France, les conditions réelles de chantier.

Cette formation est sanctionnée par une évaluation individuelle sous forme de QCM. La liste des titulaires du PASI est accessible à la direction opérationnelle sur l'intranet.

Les intérimaires apprécient la formation et se sentent reconnus par l'entreprise. Une baisse sensible du taux de fréquence des AT a été observée.

Initiée par la délégation régionale Provence, cette démarche a été généralisée à l'ensemble de Vinci Construction France en 2015. En fin 2015, 165 sessions avaient été réalisées et 2159 intérimaires formés.

EGF.BTP travaille à l'extension du dispositif à l'ensemble de ses adhérents.



Identification, financement et capitalisation de bonnes pratiques dans le cadre de challenges sécurité

effectif : 862

Volonté de la direction générale de dynamiser la démarche prévention par la mise en place d'un dispositif semestriel de « Challenges sécurité » : approche participative pour identifier et déployer de nouveaux outils de production visant à améliorer les situations de travail et renforcer la mobilisation des équipes en faveur de la sécurité.

Fonctionnement :

→ recueillir les besoins identifiés par les équipes chantiers en matériels/process inno-

vants permettant l'amélioration de la sécurité ou des conditions de travail ;

→ financer les mises en situation et tests sur chantier des nouveaux dispositifs répondant aux problématiques soulevées et communiquer les résultats des tests à l'ensemble des chantiers ;

→ faciliter les investissements futurs en masse pour les dispositifs reconnus satisfaisants.

Sont concernés tous les postes de travail sur les chantiers bâtiment et parc matériels des agences de Fayat Bâtiment, soit 73 % de l'effectif de l'entreprise.

Cette démarche a été reconduite tous les ans depuis 2011. Elle a permis de tester quarante actions/matériels de prévention. Neuf bonnes pratiques sont en cours de déploiement et trois bonnes pratiques ont abouti à une campagne d'investissement en masse par les parcs matériels.

Elle a fortement contribué à faire baisser la proportion d'accidents, dont l'élément matériel est en lien avec les équipements déployés (25 % en 2013 et 11 % en 2015).



Bennes auto-vide

Amélioration des conditions de travail des maçons finisseurs

effectif : 101

Dans le cadre du programme TMS Pros lancé par la CARSAT Sud-Est, l'entreprise a décidé de travailler sur le poste de maçon finisseur qui n'avait pas encore fait l'objet d'une réflexion importante, notamment en termes d'évolution du matériel, alors qu'il représente à lui seul 20 % des compagnons de l'agence.

L'opération, menée avec l'OPPBTP dans le cadre d'ADAPT - PRAP* - BTP, a permis d'analyser le poste au cours du mois d'octobre 2015 et d'identifier les risques afférents, mais aussi de former les compagnons et l'encadrement aux TMS, de les impliquer dans la démarche et de faire remonter leurs propositions d'amélioration des conditions de travail.

* Prévention des risques liés à l'activité physique

Les actions à mettre en œuvre ont été validées en mars 2016 et sont en cours de déploiement. Quelques exemples :

- organiser des quarts d'heure qualité/prévention ;
- s'équiper de chariots de maçon, de PIR de 2/3 marches maximum, d'aspi-

rateurs sur chantier et de systèmes d'aspiration DRS, de chariots pour transport et versement de mélange ;

- relancer une campagne de formation gestes et postures, etc.
- Cette démarche participative a été jugée très positivement par les différentes équipes et sera reconduite en 2017 sur un nouveau poste de travail.



Action phare issue de l'analyse de poste : le chariot de maçon.

Chantier Bois Hardy à Nantes : mutualisation des moyens et logistique



effectif : 183



Le défi à relever pour Eiffage Construction Atlantique Vendée était de réhabiliter en site occupé, 423 logements en R+5 sans ascenseur, soit 38 cages, dans un délai de 28 mois et avec une double contrainte de désamiantage et d'un déménagement des locataires de 12 semaines maximum.

L'entreprise a adopté un process original :

- une planification très en amont → dès la phase d'appel d'offre, séquençage des déménagements, réalisation du planning d'intervention journalier par entreprise et par logement.
- une démarche anticipée et participative → réalisation d'une cage témoin, afin de valider la méthode avec les entreprises



- une étude logistique réfléchie → quantification des produits, intégration de la gestion des déchets, planification des besoins journaliers, définition des conditionnements et modes de livraison (approvisionnement devant chaque logement, chariot élévateur avec chauffeur)
- une étude approfondie des moyens pour garantir la sécurité → mutualisation des moyens de levage, d'accès, de stockage, de travail en hauteur (par exemple, signature d'une convention de mise à disposition d'échafaudages fiables pour cadrer l'intervention de chacun)
- une mutualisation de la démarche sécurité → livret d'accueil pour toutes les entreprises, ¼ d'heure prévention, sensibilisation amiante, vidéos de chantier sur les risques majeurs du site.

Les résultats sont probants : exécution performante en sécurité (taux de fréquence des AT de 0) qui satisfait l'ensemble des parties prenantes, notamment les sous-traitants et les résidents.



GRAND OUEST

Visites d'observation de postes de travail

effectif : 1380

L'objectif visé est d'améliorer la détection des facteurs de pénibilité et de mettre en place des

actions concrètes au poste de travail pour :

- prévenir l'accidentologie liée aux manutentions manuelles (38 % des accidents) et aux déplacements ;
- prendre en compte les attentes exprimées par les compagnons en matière de santé sécurité ;
- mettre en conformité les postes de travail.

Le préventeur, formé à l'ergonomie, a observé sur des séquences longues les postes ciblés en raison de l'accidentologie afférente. L'action proposée doit ensuite permettre :

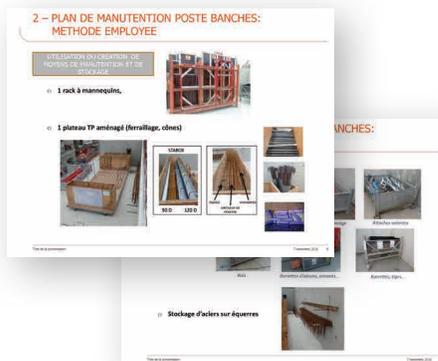
- de stocker chaque jour de façon planifiée les matériels et matériaux au plus près du poste de travail avec le plus souvent prise à hauteur d'homme pour moins de pénibilité ;
- de lutter contre le stockage au sol et de gérer l'encombrement des postes de travail pour des déplacements plus sûrs ;
- de déterminer pour chaque tâche les moyens de manutention adéquats avec des consignes claires et adaptées ;
- d'optimiser les déplacements pour

moins de pénibilité, moins d'exposition au risque de chutes de plain-pied.

Il a fallu dans ce cadre adapter ou créer du matériel, mettre en conformité les accès et moyens de levage, développer la culture santé des équipes.

Après 35 visites d'observation de postes, 0 incident et accident est signalé.

La démarche s'exerce au bénéfice des compagnons et intérimaires, mais aussi de l'encadrement de chantier qui bénéficie d'une expertise externe au chantier, ainsi que des sous-traitants travaillant à proximité des postes visés. Elle est capitalisable et reproductible.



Démarche ergonomique de prévention des troubles musculo-squelettiques

effectif : 321

Le poste maçon de l'entité SMIB (service maintenance industrielle du Bâtiment), qui compte 14 salariés, a été reconnu comme particulièrement affecté par les TMS et choisi comme cible.

Il a été fait appel à des consultants ergonomes qui, pendant 9 mois, ont mis en place une formation action des préventeurs :

→ la problématique des TMS est abordée dans sa globalité et prend en compte les facteurs biomécaniques, psychosociaux et organisationnels ;

→ les salariés expriment les difficultés rencontrées sur le chantier sans que l'encadrement ne porte un jugement de valeur ;

→ des réunions de travail ou de restitution avec le personnel de terrain permettent de poser un constat clair de la situation à améliorer et d'échanger ;

→ grâce au principe de formation action des préventeurs, les outils mis à disposition ont pu être éprouvés et, à la fin de l'accompagnement par les consultants, les personnes formées étaient en capacité de mener les réunions en autonomie.

Les indicateurs relatifs aux maladies professionnelles sont stabilisés depuis la mise en place de l'action. L'ensemble des parties prenantes est satisfaite. Notamment, la direction se dit impressionnée de constater de tels gisements d'amélioration dans l'entreprise. Un deuxième métier fera l'objet prochainement d'une nouvelle action.



Cécité d'inattention sur les situations à risque

La cécité d'inattention est le fait de ne pas remarquer un stimulus pourtant parfaitement visible, parce que trop d'éléments mobilisent déjà l'attention de l'observateur. L'entreprise a mis en place des actions correctrices à cette cécité d'inattention, afin de maîtriser les situations et les comportements à risque.

Elle a choisi de cibler les quatre thématiques suivantes :

- **remarquabilité** → communiquer sur les situations dangereuses et les modes opératoires interdits via une campagne annuelle nationale Réagir Sécurité, des affichages sécurité spécifiques, des balisages appropriés sur le terrain, des visites hiérarchiques de sécurité pour que les chantiers bénéficient d'un regard extérieur ;
- **charge cognitive et capacité d'attention** → analyser les tâches, les organiser notamment en fonction d'études de chronobiologie, faire des rappels réguliers sur les modes opératoires ;

→ **anticipation** → appliquer la méthode japonaise des 5 S (en français, débarrasser l'espace de travail et supprimer l'inutile, ranger pour rendre efficace l'organisation de l'espace de travail, nettoyer, maintenir la propreté et l'ordre dans l'espace de travail, contrôler rigoureusement l'application du système 5 S). La démarche est facilement reproductible sur l'ensemble des chantiers.

PRÉ-AGIR
Agissons pour prévenir le risque.



Cécité d'inattention : remarquabilité.

Comment l'entreprise générale agit-elle sur les comportements ?



Le projet d'entreprise « Ensemble plus d'efficacité » a été défini en 2014 par Eiffage Construction Nord-Ouest*. Dans ce cadre, Eiffage Construction Aisne Nord a appliqué un pack prévention qui comporte sept actions visant à agir sur les comportements :

→ le 360° → méthode rapide d'observation et de remise en conformité de sa zone de travail ;

→ les clubs prévention → une fois par semaine, un compagnon et un encadrant font un tour de chantier à l'instant t permettant de déclencher des actions immédiates et reportent leurs observations pour diffusion interne ; tous les compagnons doivent avoir participé au moins à un club prévention ;

→ les casques bleus → il s'agit de salariés, repérés par la direction pour leur forte implication en matière de sécurité, qui relayent messages et actions

→ le CHSCT → il est impliqué dans la démarche de progrès, bénéficie de formations complémentaires et d'un accompagnement terrain dans l'analyse des PPSPS ;

→ les délégations de pouvoirs hygiène et sécurité → le personnel délégataire est recensé et reçoit une formation spécifique ;

→ le rôle et la mission de l'animateur prévention → il doit être technicien de chantier pour agir comme conseil auprès des équipes travaux ;

→ le recueil de bonnes pratiques → pour partager et pérenniser les astuces et procédés régulièrement trouvés pour améliorer la sécurité ; leur recensement

est effectué et des Assises de la prévention sont organisées pour acter les choix. Le contrôle des actions s'exerce à tous les niveaux, du CODIR au chantier.

effectif : 41



* Cette démarche a été présentée dans le cadre du Concours sécurité dans les 3 régions concernées Haute-Normandie, Nord Pas-de-Calais et Picardie.

Accompagnement des sous-traitants dans leur démarche d'amélioration de la sécurité

effectif : 74

En sa qualité d'entreprise générale, Nord France Constructions a souhaité étendre sa politique QSE à ses partenaires sous-traitants, afin de les aider à développer une culture sécurité au moyen d'actions simples et peu coûteuses et d'améliorer ainsi la sécurité sur les chantiers.

Plusieurs axes d'action :

- le contrat de sous-traitance → il intègre des obligations en termes de sécurité (protections collectives, audits ...), ce qui permet de disposer d'un socle contractuel en cas de difficultés sur le chantier ;
- la mutualisation des moyens sur le chantier → différents matériels sont mis à disposition des sous-traitants, afin de faciliter les opérations de levage, l'approvisionnement des étages, les travaux en hauteur ;
- l'accueil sur le chantier → l'encadrement accueille systématiquement le représentant du sous-traitant pour lui présenter la politique QSE de l'entreprise et lui commenter le livret d'accueil qui comporte toutes informations propres au chantier ;
- le quart d'heure QSE → réalisé toutes

les semaines sur les chantiers de l'entreprise, il est également ouvert aux sous-traitants ;

- les 3 minutes vigilance → en milieu de matinée, lorsque la sonnerie de la grue leur donne le signal, tous les compagnons, sous-traitants compris, arrêtent leur activité pendant 3 minutes pour faire le point sur leur zone de travail et corriger les écarts sécurité relevés ;
- l'homme sécurité → il s'agit d'un compagnon de l'entreprise, identifié par un gilet orange, qui arrête son activité vers 15 h pour faire le tour du chantier et signaler à ses collègues et aux sous-traitants les situations à risques en vue de les corriger ;
- les visites QSE → le service QSE visite régulièrement les chantiers pour aider les encadrants de Nord France Constructions, mais aussi des sous-traitants, à progresser en matière de prévention ;
- les enquêtes de satisfaction → dans une démarche globale de progrès, elles permettent aux sous-traitants de noter le service travaux et réciproquement.

Démarche d'organisation de la sécurité et du bien-être au travail

effectif : 65



La démarche mise en œuvre par l'entreprise Demoy (Rabot Dutilleul Construction) a pour double objet :

- d'améliorer les résultats obtenus en matière de sécurité ;
- de valoriser l'image de l'entreprise auprès de ses collaborateurs et de ses clients (RTE, ERDF...).

Elle s'inscrit dans le cadre d'une action interne d'amélioration générale des conditions

de travail et répond aux exigences du Pacte social et sociétal des entreprises générales de BTP promu par EGF.BTP.

Elle est basée sur quelques éléments :

- la planification, la mise en œuvre, la vérification, la réaction ;
- l'organisation, la technique, l'humain.

L'entreprise, qui est spécialisée dans les travaux de génie civil électrique, a développé un processus interne garantissant la maîtrise des risques professionnels prioritaires : utilisation d'appareils de levage de charges et travaux à proximité des lignes ou installations électriques.

Aucun accident avec arrêt n'a ainsi été observé depuis octobre 2014.

L'engagement de la direction est déterminant. Tous les postes de travail en exploitation sont concernés.

La prévention santé et sécurité dans la préparation des chantiers

effectif : 160

Il s'agit de définir une méthode d'analyse et d'intégration des mesures de prévention dans les modes opératoires des chantiers. L'objectif est de mettre à jour la bibliothèque de modes opératoires de l'entreprise en réalisant une analyse plus fine des risques pour renforcer l'aspect sécurité et santé.

Menée avec l'appui de l'OPPBTP, cette démarche s'appuie sur trois acteurs majeurs dans l'entreprise :

- la direction d'exploitation → dans le but de faire évoluer les pratiques opérationnelles et managériales, modules animés par l'OPPBTP de sensibilisation à la définition et à la mise en place d'une stratégie prévention ;
- le service méthodes → avec l'OPPBTP, réflexion lancée sur le fond et la forme au niveau des méthodologies de conception des modes opératoires ;
- l'encadrement de chantier → formations suivies sur les analyses de risques, les modes opératoires et l'établissement des PPSPS.

Il a été obtenu une division par 2 du taux de fréquence entre fin 2014 et fin 2015, ainsi qu'une amélioration qualitative du conte-

nu des PPSPS réalisés par les encadrants de chantier.

De nouvelles pratiques managériales ont été déployées dans le domaine de la sécurité



pour responsabiliser les managers de proximité et les associer aux prises de décision. Aisément reproductible, la démarche est déclinée dans l'ensemble des directions régionales de l'entreprise.

Démarche de prévention des risques liés aux travaux à proximité des réseaux

Brézillon

effectif : 895

Le risque de heurter un réseau (aérien, enterré, bâtementaire) concerne 60 % des chantiers et 30 % des remontées d'incidents de l'entreprise, d'où une campagne générale de prévention.

Un état des lieux a été fait :

→ analyse des causes profondes des incidents → détection des tâches à risques (fondations, pieux, VRD, création d'une rampe PMR ou de bancs publics, clôture d'une résidence, réalisation d'un branchement gaz sur voie publique...) → identification du risque lui-même (incendie, explosion, électrification, électrocution, brûlures...);

→ planification des actions à déployer.

De nouvelles dispositions ont été prises :

→ mise en place d'une procédure interne de prévention du risque intégrant les nouvelles mesures réglementaires à décliner sur chaque chantier ;

→ analyse des retours de DICT*(avec investigations complémentaires obligatoires avant travaux) ;

→ identification de ce risque majeur lors de la réunion de lancement santé sécurité

méthodes pour adaptation des principes constructifs et modes opératoires ;

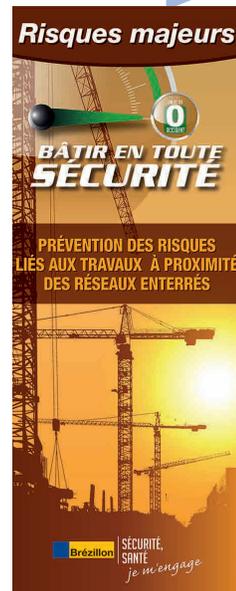
→ achat par la branche VRD d'un détecteur électromagnétique de câbles enterrés ;

→ formation-prévention de l'encadrement, des compagnons, des conducteurs d'engins, des chefs de chantier, pour mieux appréhender le risque heurt de réseaux ;

→ communication auprès des collaborateurs.

Tous les chantiers et métiers confondus de l'entreprise, hors fonctions supports, sont concernés par la démarche, soit 80 % du personnel. Les visites sécurité sur les chantiers montrent que les préconisations sont respectées. Le nombre d'accrochage de réseaux a été divisé par deux. L'action est en voie d'être reproduite par la filiale Bati-Renov.

* Déclaration d'intention de commencement de travaux





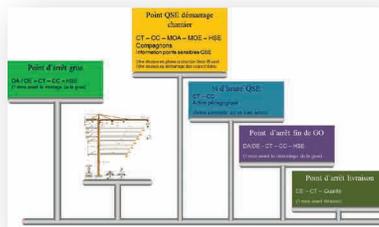
100% entrepreneurs



Les points d'arrêt

effectif : 40
Léon Grosse, direction régionale Rhône-Alpes Bourgogne Franche-Comté juge nécessaire de vérifier en permanence sur les chantiers l'adéquation des modes constructifs aux exigences de qualité, sécurité et environnement. C'est pourquoi elle a mis en place une démarche qui s'articule autour de cinq axes :

- Le point d'arrêt grue → 1 mois avant le montage de la grue, réunion de présentation du chantier par l'encadrement à l'animateur QSE local, qui effectue un bilan complet de la préparation du chantier au travers du PIC, de la liste des points sensibles identifiés, des choix constructifs, du PPS et qui a le pouvoir si besoin de faire reporter le montage de la grue ;
- Le point QSE démarrage de chantier → réunion de l'ensemble des acteurs du chantier, y compris les maîtrises d'œuvre et d'ouvrage, pour préciser les exigences du client en termes de qualité, rappeler les bonnes pratiques et échanger sur la vie du chantier ;



- Les ¼ d'heures QSE → réunions tout au long du chantier des compagnons et intérimaires sur des thèmes QSE spécifiques ;
- Le point d'arrêt fin de gros œuvre → entre l'encadrement et le QSE local, réunion visant avant le démontage de la grue à examiner les moyens matériels et humains nécessaires à la bonne exécution des travaux de finitions et des corps d'état ;
- Le point d'arrêt livraison → 3 mois avant la livraison définitive, réunion entre l'encadrement et le QSE local pour faire le point sur les tâches administratives de fin de chantier telle que la commission de sécurité...

L'ensemble des points d'arrêt permet de réaliser un accompagnement cadré et formalisé à toutes les phases du chantier, de la préparation à la livraison. L'action, qui touche 100 % de l'effectif de l'entreprise, est étendue en 2016 à l'ensemble du groupe.

Démarche prévention

Cette démarche d'amélioration de la prévention s'inscrit dans la politique d'ensemble d'Eiffage Construction Rhône-Rhône Services :

→ engagements de l'établissement → organiser un management de la prévention des sous-traitants, développer la proximité dans l'unité du directeur au compagnon, 0 écart prévention en préparation, remonter les presqu'accidents...

→ engagements du chantier → préparation minimum garantie, sous-traitants, respect du code de la sécurité, audit prévention...

Le plan d'actions prévention productivité déployé s'articule autour de trois axes prioritaires :

1. *l'organisation*, avec un comité management de prévention et de la productivité qui réunit tous les 3^{es} lundis du mois la direction, l'animateur QSE et la direction travaux ainsi que l'encadrement/maîtrise de chantier, afin de définir, piloter les actions à mener et

prendre les mesures pour éviter que les presqu'accidents ou écarts identifiés ne se reproduisent ;

1. *le référentiel ou code de la sécurité*, outil interactif, en constante évolution, comportant 500 dispositions préventives partagées et déployées ;

3. *la proximité avec les équipes*, qui se décline en différents moments d'échange tels que la revue mensuelle direction/prévention, le point production/prévention, la réunion bi-mensuelle chefs d'équipe et enfin le point 5, chaque jour, entre les compagnons, chefs d'équipe et chef de chantier pour préparer le programme des travaux du lendemain.

Les améliorations obtenues en termes d'accidentologie sont significatives. L'ensemble

du personnel de l'entreprise se mobilise et adhère à la démarche prévention. Le coût de l'action peut être complètement compensé par les gains de productivité afférents.

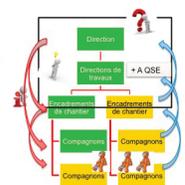
effectif : 195

3 / EGP 2016 – dans la continuité

CHANGER DE CULTURE PASSER DE L'EXIGENCE À L'INTRANSIGESANCE

- DÉVELOPPER LA PROXIMITÉ DANS L'UNITÉ DU DIRECTEUR AUX COMPAGNONS
 - LE POINT 5
- LA STANDARDISATION DES MODÈS OPÉRATIONNAIRES
 - LE MANAGEMENT DE LA PRÉVENTION SOUS-TRAITANT
- LES PRESQU'ACCIDENTS
- LA CULTURE DE L'INTRANSIGESANCE

→ Groupe de travail régional sur 2016
Action locale, par unité, pour être toujours proche du terrain





Projet MORSE, outil d'évaluation des risques sur chantier

effectif : 174

Afin de développer la pertinence des actions de prévention et de mobiliser tous les acteurs de la chaîne managériale, il convient d'aborder toutes les phases d'un chantier au plus près du terrain. La formalisation de la totalité des modes opératoires au démarrage du chantier n'a pas de sens. Elle doit à l'inverse être en cohérence permanente avec la réalité du chantier.

C'est ce que permet MORSE grâce à sa périodicité hebdomadaire. L'outil vise en effet à : définir les **Moyens** à mettre en œuvre en tenant compte des **Objectifs** de la semaine et

des **Risques** identifiés pour travailler en **Sécurité** en prenant en compte l'**Effectif**.

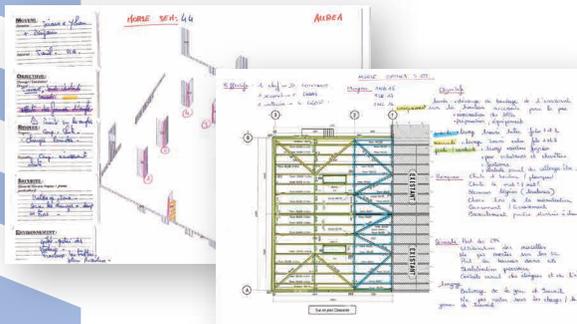
L'encadrement de travaux identifie factuellement le MORSE dans le PPSPS et établit via un mode couleur sur le plan une définition des zones à traiter chaque jour.

Tous les chantiers de l'entreprise ont mis en place le MORSE. Les retours sont très positifs :

- participation des chefs d'équipe aux décisions
- assurance de la prise en compte des informations par les compagnons
- support factuel et reconnu, compréhensible par tous, qui colle au chantier.

La formalisation des modes opératoires n'est plus une contrainte, mais un véritable outil de management de la prévention.

Le MORSE, qui concerne 100 % des effectifs du chantier, est un concept adaptable aux spécificités de chaque métier et de chaque entreprise. Il n'engendre pas de coût financier direct en dehors du temps mobilisé. De plus en réduisant la pénibilité, il contribue aussi à améliorer la productivité.



Sécurité partagée, le mag santé/sécurité



SUD-EST

Le constat ayant été fait de supports vieillissants peu lus, de données sécurité non comprises, notamment par les compagnons, l'entreprise a décidé de moderniser sa communication santé/sécurité et de créer de nouveaux outils visant à apporter une information plus pointue au management et à vulgariser les messages en direction des compagnons.

Il a ainsi été créé un magazine santé/sécurité, d'une durée de 6 mn, qui est diffusé à l'aide d'un écran TV, le lundi matin sur chaque chantier, selon une fréquence mensuelle, lors d'un 1/4 heure sécurité, avec présentation de compléments d'information et échanges entre compagnons et encadrement/maitrise. Les sujets suivants sont traités dans le magazine :



Interview du directeur d'exploitation sur les résultats et le message mensuel.

- partage des derniers résultats en matière d'accidentologie et actualités sécurité de l'entreprise ;
- partage d'expériences sur des accidents ou incidents survenus ;
- partage de bonnes pratiques et d'innovations portées par un chantier.

effectif : 973

Les retours des équipes travaux sont très positifs et la présentation dynamique favorise l'attention et l'échange entre les compagnons et l'encadrement. Le support vidéo est associé à un bulletin mensuel qui synthétise les messages.

La démarche concerne 100 % des équipes de production. Elle doit être déployée à l'échelle nationale du groupe.



Interview du responsable de maitrise sur un partage d'expérience.

États généraux de la prévention

effectif : 248

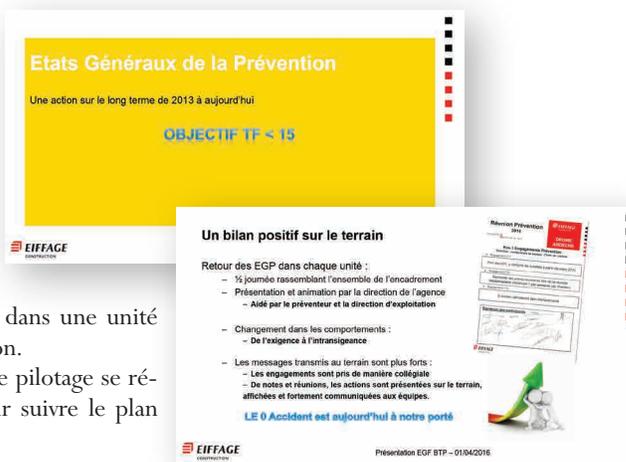
Faisant le constat en 2012 d'une augmentation de son taux de fréquence des AT, et ce, en dépit de l'augmentation des moyens de prévention mis en œuvre, Eiffage Construction Alpes-Dauphiné a pris conscience du besoin stratégique de travailler sur son management de la prévention.

Elle a créé les États généraux de la prévention, action portée par la direction générale et impliquant l'ensemble de l'encadrement de chantier soit environ 30 % de l'effectif total.

La direction intervient aujourd'hui sur chaque chantier, afin d'informer les équipes et communiquer sur les engagements pris par la direction.

Annuellement, une journée est consacrée aux États généraux de la prévention. Trimestriellement, la direction régionale intervient dans une unité pour ne parler que prévention. Mensuellement, le comité de pilotage se réunit dans chaque unité pour suivre le plan d'actions prévention.

Après 4 ans, le taux de fréquence des AT a été divisé par 4. Au-delà des chiffres, un important changement d'état d'esprit s'est opéré. L'encadrement des chantiers a adhéré au dispositif et en est aujourd'hui le moteur. Il faut qu'une strate soit convaincue de la démarche pour impliquer la strate inférieure. Cette action, d'un coût minime, est reproductible dans toute entreprise.



Etats Généraux de la Prévention

Une action sur le long terme de 2013 à aujourd'hui

OBJECTIF TF < 15

Un bilan positif sur le terrain

Retour des EGP dans chaque unité :

- 75 journées rassemblant l'ensemble de l'encadrement
- Présentation et animation par la direction de l'agence
 - Aidé par le préventeur et la direction d'exploitation
- Changement dans les comportements :
 - De l'exigence à l'intransigeance
- Les messages transmis au terrain sont plus forts :
 - Les engagements sont pris de manière collégiale
 - De notes et réunions, les actions sont présentées sur le terrain, affichées et fortement communiquées aux équipes.

LE 0 Accident est aujourd'hui à notre portée

EIFFAGE CONSTRUCTION

Présentation EGF STP - 01/04/2016



ENTREPRISES GÉNÉRALES DE FRANCE.BTP (EGF.BTP) est le syndicat national des entreprises générales de bâtiment et de travaux publics, reconnues pour leur capacité à proposer à leurs clients une approche globale de l'acte de construire.



ENTREPRISES
GÉNÉRALES DE
FRANCE • BTP

contact

Entreprises Générales de France.BTP • 9 rue La Pérouse • 75784 Paris Cedex 16

tél : 01 40 69 52 85 • contact@egfbtp.com • www.egfbtp.com